

CONSTRUCTEUR BOIS

Le constructeur bois conçoit et réalise des constructions en bois telles que des maisons à ossature bois, des extensions-surélévations, des bâtiments agricoles, des logements collectifs ou encore des bâtiments publics.

Missions

Les missions du **constructeur bois** sont variées :

- conception en bureau d'études ;
- réalisation et assemblage en atelier des ossatures (panneaux, poutres, planchers) ;
- levage sur le chantier des ouvrages bois et matériaux dérivés.

Et grâce aux propriétés thermiques et environnementales du bois, le métier de constructeur bois possède des perspectives de marché très favorables.



TECHNIQUES ET INNOVATIONS

Pour les travaux de conception, le constructeur bois utilise :

- des logiciels de conception et de dessins pour réaliser ses éléments de structure en bois (pour les travaux de conception);
- des machines à commande numérique pour les débits et la taille.

L'évolution des techniques de conception (assistée par ordinateur), de fabrication et de levage facilite une construction plus rapide que d'autres modes de construction.



FORMATIONS

Diplômes professionnels

- Bac pro Technicien constructeur bois
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat

Titres professionnels

- TP Constructeur bois (niveau 3)
- TP Technicien d'études en construction bois (niveau 4)
- TP Chef d'équipe montage de maison ossature bois et pose de charpente (niveau 4)

